

# JOURNAL DE LA HAYE.

**BUREAU DE LA RÉDACTION**  
à La Haye, Lager Nieuwstraal,  
derrière le Prinsegracht, No 10.  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT**  
ANNONCES,  
Chez M. Van Weelden, libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction francs de porte.

**DE L'ABONNEMENT.**  
La Haye, Provinces.  
Par an... 26 fl. 30 fl.  
Six mois... 14 » 16 »  
Trois mois... 7 » 8 »  
**PAIX DES INSERTIONS.**  
Des premières 5 lignes fl. 1.50 timbre  
Suivantes et 10 cts. par ligne en sus.

LA HAYE, 10 Juillet.

Les États-Provinciaux de Groningue, dans leur séance du 7 de ce mois, ont réélu membre de la Seconde Chambre des États-généraux, M. Jhr. J. E. van Panhuys; et élu membre de cette Seconde Chambre, M. C. M. Nap, avocat à Groningue, en remplacement de M. B. Wichers.

Les États-Provinciaux du Limbourg, dans leur séance du 7, ont réélu membre de la Seconde Chambre, M. Cornéli.

Les États-Provinciaux de la Hollande-Septentrionale ont réélu membre de la Seconde Chambre, M. J. Corver Hooft.

Après avoir placé M. C. A. den Tex, qui avait prié les États de ne pas le porter sur la liste des candidats, les États avaient d'abord élu membre de la Seconde Chambre M. Claude Daniel Crommelin, mais sur le refus de M. Crommelin d'accepter ces fonctions, ils ont fait choix de M. D. Borski.

Les travaux de construction pour le bâtiment de l'hospice des aliénés dans les environs de La Haye, ont été adjugés hier à l'entrepreneur M. Key, pour la somme de fl. 354,000.

Une nouvelle et importante publication périodique vient de paraître sous le titre de *Moniteur des Indes orientales et occidentales*. Ce recueil contient les mémoires et les notices scientifiques et industriels, les nouvelles et faits importants concernant les possessions néerlandaises en Asie et en Amérique. Cette publication se fait sous les auspices de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, avec la coopération de plusieurs membres de la Société des sciences et des arts de Batavia, par MM. de Siebold et Melvill de Carnbée. Le nom si européen de M. de Siebold, et le talent et les connaissances de son collaborateur, M. Melvill de Carnbée, sont de sûrs garants de l'accueil empressé que le monde savant fera à cet ouvrage, dont nous publions plus loin le prospectus.

Un littérateur français très-distingué, M. le chevalier Dinocourt, se trouve depuis quelques semaines à La Haye, avec l'intention de se fixer en Hollande pour faire l'éducation de quelques jeunes gens de familles distinguées. M. Dinocourt, qui a séjourné pendant plus de 25 années à St.-Petersbourg, où il professait à l'Académie du corps des pages, du 1<sup>er</sup> corps des cadets et des ingénieurs des mines, la littérature française, la statistique, l'économie politique et la géographie, est muni des recommandations les plus honorables, entr'autres pour une des premières maisons de La Haye, que nous sommes autorisés à désigner aux personnes qui désireraient se procurer de plus amples renseignements à ce sujet. Il donnera aussi des leçons particulières de grammaire, de syntaxe et de rhétorique.

La *Gazette de Londres* annonce que tous les membres du nouveau cabinet ont été admis à prêter serment devant la reine.

Le bureau de l'amirauté a été complété par la nomination du vice-amiral sir William Parker et le capitaine lord John Hay. Le comte de Liverpool continuerait à faire partie de la maison de la reine. Le comte de Granville serait nommé maître de la meute, et le capitaine de la marine royale Henry Eden, est nommé secrétaire particulier de lord Auckland, son oncle.

On assure que sir Thomas Wilde sera nommé grand-juge en remplacement de M. Dindal, qui vient de mourir. Il serait remplacé à son tour par M. Jervis, solliciteur-général, qui aurait à son tour pour successeur à ce dernier poste, M. Romilly.

M. O'Connell est parti pour Dublin, où il va, dit-on, appuyer la réélection des membres irlandais qui viennent d'être élevés à des fonctions ministérielles.

## Liberté de la presse et liberté de la parole.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre adressée à M. Charles Duvergier, par M. Emile Girardin. Ce qu'il dit de la liberté de la presse et de la liberté de la parole est frappant de justesse et de vérité :

« On a souvent, dit-il, assimilé la liberté de la presse à la liberté de la parole. Rien de plus faux que cette assimilation. Il y a entre la liberté de la presse et la liberté de la parole toute la distance qui sépare le gouvernement représentatif du gouvernement absolu. La liberté de la parole, c'est le droit de discussion; ce qu'on appelle la liberté de la presse, c'est le joug du despotisme. Tel qu'il existe, le journalisme n'est qu'une forme nouvelle de despotisme. De bonne loi, peut-on comparer le journaliste à l'orateur, à l'avocat? L'orateur qui monte à la tribune doit toujours s'attendre à ce que son opinion sera combattue, à ce que, s'il a commis une erreur, avancé une proposition hasardée, cette erreur, cette proposition seront relevées en présence de l'assemblée juge du débat; l'avocat qui prend la parole est averti que les magistrats ne rendront leur arrêt qu'après qu'ils auront entendu le contre de la cause dont il leur aura exposé le pour. En est-il ainsi du journaliste, qui impose souverainement, sans discussion et sans appel, son opinion à l'immense majorité de ses électeurs, sinon à tous? Où donc est le débat contradictoire qui s'établit devant eux entre les deux opinions opposées? Ce débat contradictoire existe, prétend-on, car ce qu'un journal a dit aujourd'hui, un autre journal le peut contredire le lendemain. A ceci, je réponds que cela ne suffit pas pour établir un véritable débat contradictoire. En effet, combien y a-t-il d'abonnés qui, après avoir lu dans leur journal un article d'une vérité contestable, vont parcourir tous les journaux pour y chercher la réponse à cet article, peser la réfutation, et former ainsi leur opinion? Assurément les abonnés qui poussent jusque là le désir de s'éclairer, la défiance de leur journal, et le scrupule de l'impartialité sont de rares exceptions. Il faut donc se garder de confondre la liberté de la parole écrite avec la liberté de la parole qui suppose un contradictoire, le monologue du journalisme avec le droit de discussion; c'est aux lecteurs de journaux que l'on peut avec raison faire l'application de ce trivial dicton: *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.* »

## Catastrophe sur le chemin de fer du Nord.

Une catastrophe terrible vient d'avoir lieu sur le chemin de fer de Paris à Bruxelles.

Le convoi, parti de Paris avant-hier à 7 heures du matin, était remorqué par deux locomotives et se composait d'un nombre considérable de voitures de toute classe, puis de plusieurs équipages. On disait, entr'autres bruits, que la princesse de Ligne, ou quelqu'un de sa famille en faisait partie, que le général Oudinot, que M. Lestiboudois, député, et M. Lagrenée, l'ambassadeur français en Chine, étaient au dans les diligences du convoi ou dans leur propre voiture.

A 1 heure à peu près, le convoi était sur le point d'atteindre Arras. Il venait de dépasser un village nommé Roux.

Le chemin, dans cette portion de son parcours, se poursuit sur un remblai élevé au milieu d'une immense plaine marécageuse. C'est de cette plaine que s'extrait la tourbe qui forme le principal combustible de toute la Picardie. L'œil se promène à une grande distance, de chaque côté du chemin, sur des prairies coupées par de nombreuses flaques d'eau qui recouvrent un fond de vase. Sur ces flaques d'eau, plus ou moins grandes, et toujours à fleur de la plaine, on voit quelques barquettes à l'usage des ouvriers qui exploitent les tourbières; on sait que les ingénieurs chargés de la construction du chemin ont eu à vaincre d'énormes difficultés pour donner quelque solidité à la portion du terrain sur lequel ils devaient assécher la voie ferrée. L'élévation du chemin au-dessus du niveau de la plaine varie de deux à six ou sept mètres. Cet aspect des lieux suffit pour donner une idée de la nature de l'accident que nous allons raconter.

Les deux locomotives se sont trouvées détachées tout à coup des voitures et waggons qu'elles traînaient après elles. Les chaînes ont été brisées par une cause que l'on n'explique pas encore; les deux locomotives sont restées sur les rails, tandis que les voitures, violemment arrachées des rails, allaient tomber pêle-mêle au fond d'un marais fangeux qui compte plusieurs mètres d'eau de profondeur. Toutes les voitures placées à la tête du convoi (nous n'en connaissons pas le nombre) furent submergées et disparurent. Les voitures qui composaient la queue du convoi éprouvèrent une secousse, mais

restèrent sur la voie. Nous devons renoncer à décrire cette scène; il nous est plus impossible encore de raconter tout ce qui se passait à la fois au fond et sur les bords de cet abîme. Les uns se débattaient contre la mort, les autres étaient frappés de stupeur et cherchaient vainement à se rendre compte de spectacle qu'ils avaient sous les yeux. D'autres fuyaient, jetaient des cris, et augmentaient la confusion déjà si grande. Les secours étaient fort difficiles à obtenir; et pourtant quelques minutes seulement de retard allaient décider du sort, de la vie d'un grand nombre d'infortunés. Ces quelques minutes s'écoulèrent! nous ne pouvons dire ni combien d'individus échappèrent, ni comment ils parvinrent à sortir de cet épouvantable gouffre; beaucoup, le plus grand nombre, y restèrent.

Plusieurs heures se passèrent ainsi. Les valides se reconnaissent, se recouchent. Des secours arrivèrent; des soins furent donnés aux blessés; on vint aux victimes. On en avait déjà retiré onze de fond de ce marais, et l'on continuait les recherches, lorsque les employés du chemin de fer réorganisèrent le convoi et offrirent aux voyageurs sains et saufs de poursuivre leur route jusqu'à destination. Parmi les voyageurs qui ont accepté l'offre, cinq ou six seulement, en destination pour Bruxelles, sont arrivés ce matin. L'un d'eux avait reçu une légère blessure.

L'un de ces voyageurs racontait que M. Lagrenée et M. Lestiboudois avaient été fort maltraités; que le général Oudinot n'était pas blessé, mais que son aide-de-camp avait péri.

## AUTRE RÉCIT.

A dix heures et demie le convoi venant de Valenciennes, a amené déjà quelques-uns des voyageurs de Paris qui s'étaient trouvés sur le convoi de la veille; l'un d'eux a donné les détails précis qu'on va lire:

Huit voitures ont déraillé; cinq seulement ont été totalement plongées dans le marais; les voitures qui ont le plus souffert sont des waggons, qui malheureusement étaient, dit-on, fort chargés de monde. Les secours ont été lents à s'organiser.

Deux locomotives remorquaient ce convoi; la première n'a pas déraillé; la seconde est sortie de la voie, mais n'a pas quitté le remblai. Elle a seulement labouré le terrain profondément. Les voitures que traînait cette locomotive ont été précipitées dans le ravin, aussitôt après que la chaîne qui les attachait au remorqueur eut été rompue.

La cause de l'événement n'est pas encore trouvée. Y a-t-il eu rupture d'essieu, enfoncement partiel, ou rupture de rails, ou bien de coussinets? C'est, quant à présent, ce que nul ne peut dire.

M. Lestiboudois n'est pas grièvement blessé. M. Lagrenée, (ce n'est pas l'ambassadeur, ce doit être une personne de son nom), n'est pas blessé non plus. On ne connaît pas encore le nombre des victimes. Il y a, ehose triste à dire! plus de tués que de blessés.

On peut comprendre combien est petit le nombre de ces malheureux qui, entassés dans des voitures, plongeant dans une eau fangeuse et profonde et sans doute blessés grièvement déjà, pour la plupart, dans leur chute, ont été assez heureux pour conserver la présence d'esprit nécessaires, et ont victorieusement lutté sans secours contre toutes ces causes de mort. On porte à cinquante environ le nombre des victimes.

## La question des sucres en Angleterre.

On se rappelle qu'il y a un mois environ, une réunion de *whigs* se tint dans la résidence de lord John Russell, à Chesham-Place, et qu'il y fut résolu de combattre le cabinet sur la question des sucres, aussi bien que sur celle de la protection de la vie en Irlande. En ce qui touche les sucres en particulier, lord John Russell reprochait à sir Robert Peel de s'être borné à dégrever de quelques shellings le produit du travail libre, et de n'avoir pas touché au droit énorme qui exclut le produit du travail noir. Depuis longtemps le parti *whig* est engagé sur cette question; aussi la résolution fut-elle prise à l'unanimité des membres présents, moins un, qui, en sa qualité de propriétaire dans les Antilles, se déclarait partisan du *status quo*.

On se demandait quel parti prendrait sir Robert Peel dans cette conjoncture, s'il affronterait l'opposition de ses alliés de la veille, ou si, pour la désarmer, il modifierait dans une de ses parties un plan qui, jusque là, n'avait pas subi la plus légère altération. Mais sir Robert Peel n'a pas été à même de prendre un parti à ce sujet. La loi des sucres expirant dans les premiers jours de juillet, le temps manquait pour une discussion aussi grave que celle dont le remaniement de cette loi doit être l'objet. Les droits existants ont été prorogés pour un mois, par un bill qui a passé sans contestation dans les deux chambres du parlement. Depuis, sont survenus les votes mémorables

d'une perfection rare, des formes virginales et pures se dessinent sous leurs tuniques, et leur voix sort douce et vibrante d'une bouche éclatante de fraîcheur.

Eh bien! je ne m'enflammerai pas pour ces jolis monstres, — mais sans doute les belles dames du Caire doivent aimer à s'entourer de chambrières pareilles. Il peut y avoir ainsi des oppositions charmantes de couleur et de forme; ces Nubiennes ne sont point laides dans le sens absolu du mot, mais forment un contraste parfait à la beauté telle que nous la comprenons. Une femme blanche doit ressortir admirablement au milieu de ces filles de la nuit, que leurs formes élancées semblent destinées à tresser les cheveux, tendre les étoffes, porter les flacons et les vases, — comme dans les fresques antiques.

Si j'étais en état de mener largement la vie orientale, je ne me priverais pas de ces pittoresques créatures; mais, ne voulant acquérir qu'une seule esclave, j'ai demandé à en voir d'autres chez lesquelles l'angle facial fut plus ouvert et la teinte noire moins prononcée. — Cela dépend du prix que vous voulez mettre, me dit Abdallah; celles que vous voyez là ne coûtent guère que deux bourses (250 francs); on les garantit pour huit jours: vous pouvez les rendre au bout de ce temps, si elles ont quelque défaut ou quelque infirmité.

— Mais, observai-je, je mettrais volontiers quelque chose de plus; une femme un peu jolie ne coûte pas plus à nourrir qu'une autre.

Abdallah ne paraissait pas partager mon opinion.

Nous passâmes aux autres chambres; c'étaient encore des filles du Sennaar. Il y en avait de plus jeunes et plus belles, mais le type facial dominait avec une singulière uniformité.

Les marchands offraient de les faire déshabiller, ils leur ouvraient les lèvres pour faire voir les dents, ils les faisaient marcher et faisaient valoir surtout l'élasticité de leur poitrine. Ces pauvres filles se laissaient faire avec assez d'insouciance; la plupart éclataient de rire presque continuellement; ce qui rendait la scène moins pénible. On comprenait d'ailleurs que toute condition était pour elles préférable au séjour de Fokel, et peut-être même à leur existence précédente dans leur pays.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 11 JUILLET 1846.

## LES FEMMES DU CAIRE

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE. (1)

### Les Esclaves.

VIII. — L'OKEL DES CELLAS.

Nous traversâmes toute la ville jusqu'au quartier des grands bazars, et là, après avoir suivi une rue obscure qui faisait angle avec la principale, nous fîmes notre entrée dans une cour irrégulière sans être obligés de descendre de nos ânes. Il y avait au milieu un puits ombragé d'un sycomore. A droite, le long du mur, une douzaine de noirs étaient rangés debout, ayant l'air plutôt inquiet que triste, vêtus pour la plupart du sayon bleu des gens du peuple, et offrant toutes les nuances possibles de la couleur et de la forme. Nous nous tournâmes vers la gauche, où régnait une série de petites salles dont le parquet s'avancait sur la cour comme une estrade, à environ deux pieds de terre. Plusieurs marchands basanés nous entouraient et nous disant: « *Essoud? Abeck?* — Des noirs ou des Abyssiniennes? » Nous nous avançâmes vers la première petite salle.

Là cinq ou six négresses, assises en rond sur des nattes, fumèrent pour la plupart, et nous accueillirent en riant aux éclats. Elles n'étaient guère vêtues que de haillons bleus, et l'on ne pouvait reprocher aux vendeurs de parer la marchandise. Leurs cheveux, partagés en des centaines de petites tresses serrées, étaient généralement maintenus par un ruban rouge qui les partageait en deux touffes volumineuses; elles portaient des anneaux d'étain aux bras et aux jambes, des colliers de verroterie, et, chez quelques-unes, des cercles de cuivre passés au nez ou aux oreilles complétaient une sorte d'ajustement barbare dont certains tatouages et coloriations de la peau rehaussaient encore le caractère. C'étaient des négresses du Sennaar, l'espèce la plus éloignée; certes, ce n'était pas le type de la beauté convenue par nous. La prééminence de la mâchoire, le front déprimé, la lèvre épaisse, classent ces pauvres créatures dans une catégorie presque bestiale, et cependant, à part ce masque étrange dont la nature les a dotées, le corps est

Voir le Journal de La Haye d'hier.

claves de Dongola. Il y a d'autres okels que nous pouvons voir encore. Outre celui des Gellab, où nous sommes, il y a encore l'okel Kouhouk et le kban Ghafar.

Un marchand s'approcha de nous et me fit dire qu'il venait d'arriver des Ethiopiennes qu'on avait installées hors de la ville, afin de ne pas payer les droits. Elles étaient dans la campagne, au-delà de la porte Bab-el-Madbah. Je voulus d'abord voir celles-là.

Nous nous engageâmes dans un quartier assez désert, et, après beaucoup de détours, nous nous trouvâmes dans la plaine, c'est-à-dire au milieu des tombeaux, car ils entourent tout ce côté de la ville. Les monuments des califes étaient restés à notre gauche; nous nous engageâmes entre des collines poudreuses, couvertes de moulins et formées de débris d'anciens édifices. On arrêta les ânes à la porte d'une petite enceinte de murs, restes probablement d'une mosquée en ruines. Trois ou quatre Arabes, vêtus d'un costume étranger au Caire, nous firent entrer, et je me vis au milieu d'une sorte de tribu dont les tentes étaient dressées dans ce clos, fermé de toutes parts. Les éclats de rire d'une vingtaine de négresses m'accueillirent comme à l'okel; ces natures naïves manifestent clairement toutes leurs impressions, et je ne sais pourquoi l'habit européen leur paraît si ridicule. Toutes ces filles s'occupaient à divers travaux de ménage, et il y en avait une très grande et très belle dans le milieu qui surveillait avec attention le contenu d'un vaste chaudron placé sur le feu. Rien ne pouvant l'arracher à cette préoccupation, je me fis montrer les autres, qui se hâtaient de quitter leur besogne et détaillaient elles-mêmes leurs beautés. Ce n'était pas la moindre de leurs coquetteries qu'une chevelure toute en nattes d'un volume extraordinaire, comme j'en avais vu déjà, mais entièrement imprégnée de beurre, ruisselant de la sur les épaules et sur la poitrine. Je pensai que c'était pour rendre moins vite l'action de soleil sur leur tête; mais Abdallah m'assura que c'était une affaire de mode, et de rendre leurs cheveux lustrés et leur figure luisante. Seulement, me dit-il, une fois qu'on les a achetées, on se hâte de les envoyer au bain et de leur faire démêler cette chevelure en cordelettes, qui n'est de mise que du côté des montagnes de la Lune.

L'examen ne fut pas long; ces pauvres créatures avaient des airs sauvages fort curieux sans doute, mais peu séduisants au point de vue de la cohabitation. La plupart étaient défigurées par une foule de tatouages, d'incisions grotesques, d'étoiles et de soleils bleus qui tranchaient sur le noir un peu grisâtre de leur épiderme. — A voir ces formes malheureuses, qu'il faut bien s'avouer humaines, on se reproche philanthropiquement d'avoir pu



La grande scène d'abdication de ces jours passés. Sir Robert Peel a donc échappé à la difficulté qui l'attendait sur la question des sucres, et il l'a laissée tout entière à ceux qui l'avaient élevée contre lui, et qui sont maintenant tenus de la résoudre d'ici à un mois.

Ainsi lord John Russell et ses collègues vont subir l'épreuve la plus redoutable pour les hommes politiques, celle de réaliser aux affaires ce qu'ils ont promis dans l'opposition. Nul doute qu'ils ne s'empresent de remplir leurs engagements : il y a de la loyauté dans ces hommes politiques, et on ne les voit pas, dès qu'ils sont arrivés au pouvoir, n'avoir rien de plus à cœur que d'enterrer les propositions dont ils s'étaient faits la veille un moyen de popularité et une arme. Lord John Russell proposera donc un abaissement du droit sur le sucre étranger, produit du travail esclave, cela est certain ; dans quelle proportion ? C'est ici qu'il aura, dès le début, à donner la mesure de son habileté.

Il n'avait été ni habile ni heureux en 1841, lorsqu'il proposa de réduire le droit d'entrée sur les sucres étrangers de 63 shellings par quintal à 36 shellings, sans modifier le droit de 24 shellings, établi sur le sucre colonial. Lord Sandon, alors, demanda le rejet de la mesure, en arguant des efforts et des sacrifices que le parlement et le pays avaient faits pour abolir la traite des noirs et l'esclavage, avec l'espoir que cet exemple entraînerait, tôt ou tard, l'imitation des autres peuples ; et l'on sait qu'après des débats vifs et mémorables, la mesure fut en effet rejetée, et le cabinet *whig* renversé du coup. Lord John Russell est éclairé aujourd'hui par cette expérience et par les leçons que sir Robert Peel donne depuis cinq ans aux autres hommes politiques, sur l'art d'opérer avec succès de grandes réformes. Sa tâche est d'ailleurs singulièrement facilitée, soit par les modifications déjà apportées dans ces dernières années au tarif des sucres, soit par l'immense brèche que la liberté du commerce a faite dans l'ancienne législation de douane du Royaume-Uni.

Les idées régnantes aujourd'hui de l'autre côté du détroit réclament le bon marché des denrées alimentaires et l'admission facile de tous les grands produits étrangers, comme la condition nécessaire d'un vaste développement des exportations britanniques. Ces idées, qui ont acquis la puissance d'un dogme, protestent contre la prohibition des sucres de Cuba et du Brésil, comme elles avaient protesté contre celle du blé, avec moins d'énergie toutefois. D'un autre côté, la question des sucres présente des difficultés qui lui sont particulières ; si le blé étranger peut être librement admis dans le Royaume-Uni, sans y ébranler une agriculture florissante et la plus puissamment constituée qui fut jamais, on ne saurait assimiler absolument le sucre étranger, produit du travail esclave, au sucre colonial, sans compromettre l'existence de colonies sorties à peine de la crise de l'émancipation. Il y a là dernière un grand intérêt matériel, un grand intérêt moral et religieux.

La solution de cette question est donc difficile, et elle exige un tact infini. Sir Robert Peel l'avait réservée, peut-être avait-il le projet de l'aborder à une autre époque, et en diminuant le privilège des colonies sur le marché métropolitain, de lever la plus grande partie des restrictions qui pèsent sur ces établissements dans l'intérêt de la métropole. C'est la seule solution équitable, de l'avis des esprits les plus éclairés d'outre-Manche, mais c'est chose grave, et qui ne s'improvise pas, que de remanier de fond en comble la législation des colonies.

Que fera lord John Russell ? Essaiera-t-il immédiatement de résoudre ce grand problème ? Nous ne le pensons pas. Le court délai d'un mois qu'il a devant lui, et la précarité de sa situation parlementaire le lui interdisent. Il s'exposerait à un échec certain, s'il présentait une mesure un peu hardie, car le concours de sir Robert Peel et des *tories* modérés, qui lui est indispensable, lui ferait défaut. Quoi qu'il présente même, disons-le en passant, sir Robert Peel aurait beau jeu, sur ce terrain, pour ressaisir le pouvoir, si sa retraite n'était pas sincère. Ou nous nous trompons bien, ou lord John Russell se bornera à une demi-mesure, calculée de manière à ce que ses collègues et lui soient réputés avoir rempli leurs engagements, et à ce que sir Robert Peel puisse lui prêter honorablement l'appui qu'il lui a loyalement promis.

### Le canal Louis (Ludwigs-Kanal.)

Le *Journal des Débats* publie un long article sur la navigation du canal Louis, pour démontrer que cette nouvelle voie de navigation fluviale sera également favorable au commerce français avec le Levant, et que la Suisse et plusieurs parties de la France pourraient utiliser cette nouvelle voie de transport. Puis suivent les remarques suivantes :

Sur ce canal, un seul cheval peut tirer 2,000 quintaux quand le vent est favorable, et 1,000 quand il est contraire. Il en résulte donc un poids de 1,500 quintaux, tandis que sur les petits canaux anglais le poids moyen ne s'élève pas au-delà de 300 quintaux.

Les bateaux sur ce canal sont larges de 15 pieds (4 mètres 5 décimètres) à leur bord supérieur, et de 14 pieds (4 mètres 20 centimètres) à leur base. Ils ont 4 pieds (1 mètre 20 centimètres) de profondeur.

La meilleure manière de faire apprécier cette nouvelle voie de communication, c'est de la comparer au canal du Languedoc et à celui du Holstein. Voici le parallèle qu'on peut établir entre le nouveau canal et la création de Louis XIV. Ces deux ouvrages sont d'une importance égale.

Le canal de Louis a 23 milles d'étendue, et le canal de Languedoc n'en a que 22.

Le premier compte 105 ponts, et le second n'en présente que 99. Le canal de Louis a été creusé dans l'espace de douze ans, et celui du Midi en vingt ans, de 1661 à 1681. L'un et l'autre auront coûté le même prix à peu près, environ 33 millions de francs ; car les frais du canal bavarois auront dépassé de beaucoup les évaluations primitives. Le fameux canal du Holstein, qui unit la mer Baltique à la mer du Nord, est long de 4 milles.

Nous parlions ici du canal du Holstein, bien qu'il soit d'une si courte étendue, parce que ces trois canaux établissent la communication entre les principales mers de l'Europe. Le canal des Deux-Mers unit la Méditerranée à l'Océan ; le canal du Holstein joint la mer Baltique à la mer du Nord ; le canal de Louis enfin met en communication la mer du Nord et la mer Noire. On pourrait citer en outre le canal de Gothenburg ou de Trollhaetta, qui joint la mer Baltique à la mer du Nord.

Il est nécessaire, pour compléter ces renseignements, d'indiquer les empêchements qui se sont opposés jusqu'ici à ce que le Danube servit, autant qu'il le devrait, de débouché aux pays qu'il traverse. Ces obstacles sont de deux espèces : ceux que la nature amoncelle à l'embouchure du Danube dans la mer Noire, et ceux que la politique russe fait naître pour entraver une communication qui nuirait au commerce maritime de ses provinces méridionales.

Les obstacles naturels proviennent de ce que ce grand fleuve, qui à son embouchure se divise en une infinité de branches, roule une eau vaseuse et déplace les sables de manière à obstruer son entrée dans la mer par des bas-fonds mobiles, et à former une ligne souvent très difficile à franchir, connue sous le nom de passe de Sulinah.

La Russie, qui, d'après le traité signé avec l'Autriche en 1840, s'était engagée à dégorger ce passage toutes les fois qu'il serait nécessaire de le faire, et qui devrait, aux termes de ce traité, y entretenir neuf pieds d'eau, n'en laisse quelquefois que sept. On a accusé même le gouvernement russe de favoriser ces amoncellements au lieu de les combattre. On a dit et imprimé que fréquemment les autorités russes ont fait jeter des sacs de pierres dans les lieux où les engorgements peuvent être déterminés de préférence. Les navigateurs anglais, sardes, grecs même, ont fait à Vienne des représentations pour obtenir que l'Autriche, principalement intéressée dans la question de la liberté de cette navigation, exige l'exécution du traité. Jusqu'ici ces réclamations n'ont eu aucun résultat. Il est probable que la Bavière fera maintenant des représentations dans le même sens, et il est possible que le langage d'une puissance allemande soit écouté.

Le roi de Bavière, en ce qui le concerne, a rempli noblement sa tâche. Il a ouvert une communication à travers le continent européen. Son canal a pleinement réussi comme construction ; c'est maintenant au reste de l'Europe à débarrasser cette grande œuvre des empêchements que les rivalités commerciales voudraient opposer à l'extension dont elle est susceptible.

### Les prochaines élections en France.

Il est difficile de se faire une idée de la violence du langage de la presse française au sujet des élections. Ainsi que nous l'avons déjà dit maintes fois, c'est un spectacle beaucoup plus curieux qu'édifiant. Le *Journal des Débats*, pour capter les suffrages des électeurs, leur présente l'alternative du triomphe de M. Guizot avec la paix, ou de la victoire de M. Thiers avec la guerre en perspective.

« Si M. Guizot succombe, dit-il, c'est M. Thiers qui triomphera. Si la majorité conservatrice est brisée, de longtemps on n'en fera une autre ; le gouvernement appartiendra aux partis coalisés. Si la politique franche et avouée de la paix et de l'ordre est condamnée par le jugement des électeurs, nous tomberons dans la politique fanfaronne et timide de 1840. Au dehors, tous les cabinets se mettront à l'instant même sur leurs gardes ; au dedans, les factions relèveront la tête. On ne maintient la paix qu'en s'appuyant sur ses actes qu'on l'aime et qu'on l'honore. La paix est une affaire de confiance réciproque. On est bien près de la guerre quand personne ne croit plus à la paix. L'ordre ne subsiste qu'autant qu'on croit à l'ordre ; il se maintient sans peine quand les partis sont bien convaincus que tout désordre sera sévèrement réprimé ; il périclite dès que la main du gouvernement se relâche ou semble seulement se relâcher. Que les électeurs fassent donc leur choix, mais qu'ils n'oublient pas que la question est uniquement entre 1840 et 1846 ! »

Le *Constitutionnel* présente la dernière chambre comme ayant concouru avec le ministère pour rétablir le pouvoir absolu sur les ruines du gouvernement parlementaire. Il la compare à celle de 1824.

« Ce que rêvaient les ultras de 1824, dit le *Constitutionnel*, c'était un acte éclatant qui triomphât de la révolution, qui fit rentrer bruyamment la royauté dans ses anciens privilèges, qui restaurât au grand jour la majesté du trône et de l'autel. Ce que rêvent les ultras de 1846, ce sont des mesures prudentes, souterraines, qui, sans éclat et sans bruit, écrivent, corrompent les institutions et n'en laissent subsister que l'apparence. On comprend maintenant comment la proposition sur les incompatibilités, sur la seconde liste du jury, sur les annonces judiciaires et dix autres ont péri, soit dans les bureaux soit dans la chambre elle-même ; on comprend comment l'amendement de M. Barrot contre la corruption, l'amendement de M. Feuilhade-Chauvin contre la violation des lois, l'amendement de M. Grandin contre l'agiotage ont été, l'un après l'autre, impi-

toyablement rejetés. « Nous espérons donc, quoi qu'on fasse, qu'il y aura dans les élections prochaines entente cordiale, accord sincère entre tous ceux qui jugent de la même façon le caractère et les actes de la dernière chambre. Nous espérons que, pour prévenir le retour d'une majorité servile, corrompue, réactionnaire, les diverses nuances de l'opposition sauront oublier les griefs passés et se faire quelques concessions réciproques. »

Le *Courrier français* refuse de se soumettre à la direction politique du centre gauche, et il engage les électeurs à se défier des amis de M. Thiers.

Le *Commerce* engage les électeurs à choisir pour députés des hommes compétents dans les questions commerciales et industrielles.

L'*Esprit public*, répondant au *Commerce* développe son programme électoral, et il conclut en rappelant les actes par lesquels M. Thiers a dû s'aliéner pour toujours la confiance de l'opposition.

« Le *Commerce*, dit l'*Esprit public*, ne connaît-il pas l'histoire de M. Thiers jusqu'en 1838 ? Ne l'a-t-il pas revu à l'œuvre depuis 1840 ? Ne souvient-il plus de la loi des bastilles, de la loi de régence, de la loi d'armement ? Ne sait-il pas que M. Thiers est un des plus incurables partisans du gouvernement militaire et de la fiscalité ? Ne sait-il pas qu'il a perdu une fois son portefeuille contre la conversion des rentes, et que récemment il était adversaire de la réduction de l'impôt sur le sel ? Nous tirons sur nos fronts ? non, nous tirons sur l'ennemi, nous les atteignons, mêlés à lui, que n'est pas notre faute, c'est la leur. »

La *Réforme* se réjouit de voir les injures que s'adressent les journaux de M. Thiers et les feuilles de M. Guizot. « Voilà, dit-elle, nos acteurs de quinze ans qui se saluent des noms de traîtres, de bouillons, d'intriguants, de serviles et de corrompus. Les voilà qui se rendent justice. »

Le *Moniteur français* publie la circulaire suivante de M. le ministre de l'intérieur, qui trace aux fonctionnaires publics la conduite qu'ils doivent tenir dans les prochaines élections.

Monsieur le préfet, Je vous ai adressé l'ordonnance royale qui prononce la dissolution de la chambre des députés. Des élections générales vont avoir lieu. C'est une nouvelle et grande épreuve pour les destinées de notre patrie. Il importe que chacun fasse son devoir dans cette lutte décisive. Je ne crains pas de rendre publiques les instructions que je vous donne ; elles n'ont rien que de conforme et aux principes de notre gouvernement constitutionnel, et aux maximes de loyauté et d'honnêteté qui doivent servir de règle à la conduite de tout le monde, de l'administration comme des simples citoyens.

Il y a des opinions absolues qui prévalent que l'administration, demeurant impassible et inactive, ne doit pas intervenir dans les élections. Ces maximes n'ont jamais été mises en pratique sous aucun cabinet. Elles sont contraires à la nature même de nos institutions. Le gouvernement est sans cesse attaqué dans ses actes, dans son système, dans ses intentions. Loin de nous la pensée de vouloir nous en plaindre ; c'est la condition de tous les pouvoirs, sous le régime représentatif, d'être soumis à un continuel contrôle. Mais que deviendrait un pouvoir attaqué sans relâche qui ne serait pas défendu ? Les agents qui le représentent d'une manière directe ont le devoir de faire prévaloir sa politique, qu'ils ne serviraient pas s'ils ne la croyaient pas bonne, de lutter avec loyauté et courage contre les manœuvres des partis, d'éclairer les esprits quand on cherche à les abuser, de ramener par la conviction les opinions concourent, et d'assurer le triomphe des principes de gouvernement qui peuvent le mieux répondre aux besoins de notre temps et de notre pays.

L'exercice de cette franche et loyale influence, voilà ce que je vous demande, rien de plus, rien de moins. L'indépendance de conscience doit être scrupuleusement respectée ; les intérêts publics, les droits légitimes ne doivent jamais être sacrifiés à des calculs électoraux. Ce n'est ni par la séduction qui s'attache à l'espérance des faveurs personnelles non méritées, ni par l'intimidation qui inquiète, ni par la crainte de la déconsidération que l'on agit. L'indépendance, l'équité, que vous devez conseiller les suffrages à la politique du gouvernement. Fidélité sévère aux règles de la justice dans l'expédition des affaires, respect de la liberté et de la moralité des votes, mais action ferme et persévérante sur les esprits, tels sont les principes qui, en matière d'élections, doivent présider aux rapports de l'administration avec les citoyens.

La principale force des grands partis politiques est dans l'union. Ceux qui soutiennent la politique conservatrice doivent se pénétrer de cette vérité. Tous les efforts de leurs adversaires tendront à les diviser, tous leurs actes doivent avoir pour but de maintenir dans leurs rangs une unité qui assurera leurs succès. Quand un grand intérêt public commande, il faut savoir obéir et sacrifier à ses convictions et à son pays ses susceptibilités même fondées, ses prétentions que l'on peut croire légitimes. Un de vos devoirs est de rappeler ces règles de l'honneur et du bon sens à tous les hommes qui appuient la politique conservatrice et désirent sincèrement son triomphe.

Cette politique est aujourd'hui moins que jamais difficile à défendre ; elle a été mise à l'épreuve, et elle ne craint pas d'être appréciée par les résultats. La paix, il y a quelques années compromise, a été maintenue avec honneur ; l'ordre a été préservé, sans recourir à l'emploi de moyens rigoureux, sans que personne ait pu accuser le gouvernement de faire un trop large usage des pouvoirs que les lois mettent entre ses mains. Quand les collèges électoraux se sont réunis en 1842, de questions graves et difficiles préoccupaient les esprits ; elles ont été heureusement résolues. A quelle époque vit-on, dans notre pays, une prospérité aussi brillante, une sécurité aussi profonde ? Les plus grandes entreprises d'utilité publique peuvent être accomplies sans compromettre le bon ordre de nos finances. Ce qui jusqu'à présent ne s'était ja-

quelquefois manquer d'égards pour le singe, ce parent méconnu que notre orgueil de race s'obstine à repousser. Les gestes et les attitudes ajoutaient encore à ce rapprochement, et je remarquai même que leur pied allongé et développé sans doute par l'habitude de monter aux arbres se rattachait sensiblement à la famille des quadrumanes.

Elles me criaient de tous côtés *batchis ! batchis !* et je tirais de ma poche quelques piastres avec hésitation, craignant que les maîtres n'en profitassent exclusivement ; mais ces derniers, pour me rassurer, s'offrirent à leur distribuer des dattes, des pastèques, du tabac, et même de l'eau-de-vie : alors ce furent partout des transports de joie, et plusieurs se mirent à danser au son du tarabouk et de la mumarrah, ce tambour et ce sifre mélancoliques des peuplades africaines.

La grande belle fille chargée de la cuisine se détournait à peine, et remuait toujours dans la chaudière une épaisse bouillie de dourah. Je m'approchai ; elle me regarda d'un air dédaigneux, et son attention ne fut attirée que par mes gants noirs. Alors elle croisa les bras et poussa des cris d'admiration. Comment pourrais-je avoir des mains noires et la figure blanche ? voilà ce qui dépassait sa compréhension. J'augmentai cette surprise en ôtant un de mes gants, et alors elle se mit à crier : *a Bismillah ! enté effrit ? enté Shey-tan ?* — Dieu me préserve ! es-tu un esprit ? es-tu le diable ?

Les autres ne témoignèrent pas moins d'étonnement, et l'on ne peut imaginer combien tous les détails de ma toilette frappaient ces âmes ingénues. Il est clair que dans leur pays l'homme ne peut gagner sa vie à me faire voir. Quant à la principale de ces beautés nubiennes, elle ne tarda pas à reprendre son occupation première avec cette inconstance des singes que tout distrait, mais dont rien ne fixe les idées plus d'un instant.

Je fus la tentation de demander ce qu'elle coûtait, mais le drogman m'apprit que c'était justement la favorite du marchand d'esclaves, — et qu'il ne voulait pas la vendre, espérant qu'elle le rendrait père, — ou bien qu'elle serait bien plus cher.

Je n'ai point sur ce détail.

Décidément, dis-je au drogman, je trouve toutes ces teintes trop foncées, et j'ai d'autres nuances. L'Abyssinienne est donc bien rare sur le jour voyage, et il n'est pas rare de voir une de ces femmes, et il y a toujours

aussi des marchands qui en ramènent de l'Hedjaz. Nous sortîmes de cet okeï sans qu'on s'étonnât le moins du monde de ne m'avoir vu rien acheter. Un habitant du Caire avait conclu cependant un affaire pendant ma visite et reprenait le chemin de Bah-el-Madbah avec deux jeunes négresses fort bien découpées. Elles marchaient devant lui, rêvant l'inconnu, se demandant sans doute si elles allaient devenir favorites ou servantes, et le heurt, plus que les larmes, ruisselait sur leur sein découvert aux rayons d'un soleil ardent.

### IX. — LE THÉÂTRE DU CAIRE.

Nous rentrâmes et suivant la rue *Hasanieh*, qui nous conduisit à celle qui sépare le quartier franc du quartier juif, et qui longe le Calish traversé de loin en loin de ponts vénitiens d'une seule arche. Il existe là un fort beau café dont l'arrière-salle donne sur le canal et où l'on prend des sorbets et des limonades. — Ce ne sont pas, au reste, les rafraîchissements qui manquent au Caire, où des boutiques coquettes étalent çà et là des coupes de limonade et de boissons mélangées de fruits sucrés aux prix les plus accessibles à tous. En détournant la rue turque pour traverser le passage qui conduit au Mousky, je vis sur les murs des affiches lithographiées qui annonçaient un spectacle pour le soir même au théâtre du Caire. Je ne fis pas fâché de retrouver ce souvenir de la civilisation ; je congédiai Abdallah et j'allai dîner chez Domergue, où l'on m'apprit que c'étaient des amateurs de la ville qui donnaient la soirée au profit des aveugles pauvres, — fort nombreux au Caire malheureusement. Quant à la saison musicale italienne, elle ne devait pas tarder à s'ouvrir, mais on n'allait assister pour le moment qu'à une simple soirée de vaudeville.

Vers sept heures, la rue étroite dans laquelle s'ouvre l'impasse Waghorn était encombrée de monde, et les Arabes s'empressaient de voir entrer toute cette foule dans une seule maison. C'était grande fête pour les mendiants et pour les âniers, qui s'époumonaient à crier *batchis ?* de tous côtés. — L'entrée, fort obscure, donne dans un passage couvert qui s'ouvre au fond sur le jardin de Rosette, et l'intérieur rappelle nos plus petites salles populaires. Le parterre était rempli d'Italiens et de Grecs en tabouche rouge qui faisaient grand bruit ; quelques officiers du pacha se montraient à l'orchestre, et les loges étaient assez garnies de femmes, la plupart en costume levantin.

On distinguait les Grecques au *taktikos* de drap rouge festonné d'or qu'elles portent incliné sur l'oreille ; les Arméniennes, aux châles et aux gazillions qu'elles entremêlent pour se faire d'énormes coiffures. Les

juives, celles du moins qui sont mariées, ne pouvant laisser voir leur chevelure, ont à la place des plumes de coq roulées qui garnissent les tempes et figurent des touffes de cheveux. C'est la coiffure seule qui distingue les races ; le costume est à peu près le même pour toutes dans les autres parties. Elles ont toujours le gilet échancré sur la poitrine, la robe fendue et collant sur les reins, la ceinture, le pantalon (*chetyan*), qui donne à toute femme déharrassée du voile la démarche d'un jeune garçon ; les bras sont toujours couverts, mais laissent pendre à partir du coude les manches variées des gilets, dont les poètes arabes comparent les boutons serrés à des fleurs de camomille. Ajoutez à cela des aigrettes, des fleurs et des papillons de diamants relevant le costume des plus riches, et vous comprendrez que l'humble *theatro del Cairo* doit encore un certain éclat à ces toilettes levantines. Pour moi, j'étais ravi, après tant de figures noires que j'avais vues dans la journée, de reposer mes yeux sur des beautés simplement jaunâtres. Avec moins de bienveillance, j'aurais reproché à leurs regards d'abuser des ressources de la teinture, à leurs joues d'en être encore au fard et aux mouches du siècle passé, à leurs mains d'emprunter sans trop d'avantage la teinte orange du *henné* ; mais il fallait, dans tous les cas, admirer sans réserve les contrastes charmants de tant de beautés diverses, la variété des étoffes, l'éclat des diamants, dont les femmes de ce pays sont si fières, qu'elles portent volontiers sur elles la fortune de leurs maris ; — enfin je me refaisais un peu dans cette soirée d'un long jeûne de frais visages qui commençaient à me peser. De reste, pas une femme n'était voilée, — et pas une femme réellement musulmane n'assistait par conséquent à la représentation. On leva le rideau ; je reconnus les premières scènes de *La Marsaude des Artistes*.

O gloire du vaudeville, où t'arrêteras-tu ? — Des jeunes gens marsoillais jouaient les principaux rôles, et la jeune première était représentée par Mme Bonhomme, la maîtresse du cabinet de lecture français. J'arrêtai mes regards avec surprise et ravissement sur une tête parfaitement blanche et blonde ; il y avait deux jours que je rêvais les nuages de ma patrie et les beautés pâles du Nord ; je devais cette préoccupation au premier soufre du *khamzin* et à l'abus des visages de négresses, lesquels décidément prêtent fort peu à l'idéal.

À la sortie du théâtre, toutes ces femmes si richement parées avaient revêtu l'uniforme habbarah de taffetas noir, couvert leurs traits du borgbot blanc, et remontaient sur des ânes, comme de bonnes musulmanes, aux leurs des flambeaux tenus par les *safs*.



mais rencontré, nous avons mené de front et les travaux militaires, sur lesquels repose la sûreté du pays, et les travaux civils qui augmentent à la fois sa richesse et sa puissance. Le continué développement du travail et de l'intelligence, voilà aujourd'hui le vrai progrès des sociétés. Dans ce grand mouvement qui honore notre siècle, le gouvernement acquitte sa dette et par l'exécution des travaux publics qui favorisent le travail individuel dans toutes les classes de la population, et par l'impulsion libérale donnée à l'instruction sous toutes ses formes. Ces progrès sont à la fois les plus certains et les plus rapides.

La politique qui a obtenu le concours de la dernière chambre peut se présenter le front levé devant le pays. Mais si les esprits les plus difficiles sont de reconnaître les bienfaits dont jouit la France au sein de l'ordre et de la paix, il faut que chacun sache en même temps apprécier les conditions auxquelles ces bienfaits peuvent être conservés et élargis. Une déviation, en apparence légère, de la politique à laquelle on doit des résultats, pourrait troubler profondément une situation serment compromettre un avenir assuré. Le gouvernement a la conviction d'avoir fait son devoir: c'est maintenant aux citoyens à faire le leur; ils ont à choisir entre des politiques connues et éprouvées. Du choix qu'ils vont faire dépendra la destinée de leur pays. Vous êtes de ceux dont la mission est de leur rappeler sans cesse la responsabilité qui pèse sur eux, et l'importance des droits dont la loi les a investis; j'ai la ferme confiance que vous saurez vous acquitter de ce devoir avec honneur. L'opinion conservatrice devra à la bonté de sa cause, loyalement et courageusement soutenue; il ne conviendrait ni à ses intérêts, ni à votre dignité, ni à la gloire, qu'elle triomphât par d'autres moyens.

Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le ministre de l'intérieur,  
DUCHATEL.

### Finances d'Angleterre.

Les relevés financiers, bien qu'il y ait une diminution sur l'année, sont très-satisfaisants. Dans les revenus de l'année, il y aura une diminution :

Droits des douanes,	2,108,503 liv. st.
Droits de l'accise,	49,835
Taxe de la propriété,	78,024
Domaines de la couronne,	25,000
Impressions et autres,	194,642

Diminution totale, 2,456,134

L'augmentation est ainsi :

Timbre,	142,059 liv. st.
Taxes,	1,458
Poste,	115,000
Divets,	725,275
Remboursements d'avances,	470,569

Total, 1,454,004

Déduisant ce chiffre de celui du total de la diminution, reste le déficit, sur l'année, de 1,001,773 liv. st.

Il ne faut pas perdre de vue que l'année, expirant le 5 juillet, comprend plus de trois mois des réductions faites dans le tarif de la présente année.

Le revenu de l'année a été affecté par les larges réductions des droits plus élevés pendant les trois quarts du temps.

Le montant des droits sacrifiés dans le budget de 1845 a été :

Ports pour le sucre,	1,300,000 liv. st.
Droits du coton,	680,000
Droits sur 430 articles supprimés,	320,000
Droit d'importation sur le charbon,	118,000
Droit d'enchère,	250,000
Droit sur le verre,	642,000

Total, 3,310,000

Si l'on prend en considération ces réductions, dit le *Morning-Chronicle*, on ne peut faire autrement que de trouver le résultat actuel assez avantageux au point de vue financier, et comme prouvant l'efficacité de la liberté du commerce, tandis qu'il a été abandonné des droits d'accise pour 642,000 liv. Le déficit sur l'année n'est que de 49,887 liv., ce qui prouve que la suppression du droit sur le verre a déjà été presque compensée par l'augmentation d'articles compris dans d'autres branches de l'accise. Sur le trimestre et sur l'année, le chiffre des recettes de la poste amène une grande compensation. Du reste, à l'exception du timbre qui a diminué à cause de la diminution des spéculateurs des chemins de fer et d'une baisse accidentelle sur les domaines de la couronne, il y a sur le trimestre une augmentation de 732,927 liv. qui se répartit ainsi :

Douanes,	23,843 liv. st.
Accise,	139,027
Tabacs,	5,860
Taxe de la propriété,	99,171
Poste,	26,000
Divers,	444,349
Impressions et autres,	44,677

Si l'on déduit les diminutions survenues, on trouve encore une balance en faveur du trimestre de 575,000 liv. Ainsi, malgré les fortes réductions faites dans cette session, la consommation a tellement augmenté que pour ce trimestre il y a une augmentation de revenu de plus d'un demi-million sterling.

### Nouvelles importantes du Portugal.

Lisbonne, le 30 juin.

Don Miguel a été proclamé à Montelegré, dans la province de Tras-os-Montes. Un fort détachement de troupes a été dirigé de Chaves, contre cette ville, et a dispersé la guérilla qui s'y était formée.

Un mouvement du même genre a eu lieu sur plusieurs points de la province de Beira et a été également comprimé. Ces tentatives causent une certaine inquiétude au gouvernement. Le journal officiel le *Diario* presse vivement tous les libéraux d'oublier leurs querelles et de s'unir contre l'ennemi commun.

Une proclamation datée de Londres du 23 juin et signée au nom du Roi don Miguel, et par son ordre par Antonio Ribeiro Saraiva, a été répandue à profusion à Lisbonne et dans tout le Portugal, par des agents du parti miguéliste.

Le roi don Miguel se déclare très-satisfait, dans cette proclamation, de la conduite si héroïque, si modérée et si loyale, du peuple portugais dans la dernière insurrection, qui n'a eu d'autre but, quoi qu'on en puisse dire, que de rétablir S. M. sur le trône de ses pères et de rendre Sa Majesté très-fidèle à l'amour de ses sujets.

M. Ribeiro Antonio Saraiva annonce aux fidèles portugais que le général... rend en Portugal pour prendre le commandement des troupes royales.

Une déclaration du 24 juin, signée par le même personnage au nom du roi, indique les bases sur lesquelles doit reposer la restauration de S. M. T. Comme tous les prétendants, don Miguel promet la justice et la modération. Son nouveau règne sera pour le peuple portugais une ère de prospérité et de félicité qui effacera les traces funestes de l'usurpation. Don

Miguel s'engage à observer et à faire strictement observer la véritable constitution nationale.

La loi sur l'organisation de la garde nationale, si impatiemment attendue, a enfin été promulguée. Le vicomte Sa da Bandeira a été nommé commandant supérieur de la garde nationale de Lisbonne.

Les nouvelles que nous recevons du Portugal, par le courrier ordinaire, vont jusqu'au 27 juin. Les partis miguélistes pullulent dans la province de Minho et la menacent d'une nouvelle guerre civile. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que des hommes qui ont rendu de grands services à Don Miguel se trouvent aujourd'hui à la tête des juntes les plus révolutionnaires et les plus exagérées. On craint qu'ils ne soient en relations secrètes avec les absolutistes pour hâter la révolution et faciliter ainsi une réaction en faveur de Don Miguel. Le *Telegrafo* dit qu'à Braga et sur d'autres points, le parti miguéliste présente un aspect très-menaçant. Le vicomte Sa-da-Bandeira, chef du parti radical, vient d'être nommé, par le duc de Palmella, commandant-général de la garde nationale de Lisbonne, qui s'organise en toute hâte, car les vainqueurs n'ont pas confiance dans l'armée et veulent avoir une force capable de s'opposer à ses tentatives. Il paraît que le ministre de Saldanha a refusé décidément de faire partie du cabinet présidé par le duc de Palmella.

Un décret du 25 juin ordonne de former, dans l'église de St.-Vincent, un panthéon royal pour l'empereur don Pedro et pour les autres princes et princesses de la maison de Bragançe.

Des forces navales anglaises continuent à arriver sur les côtes du Portugal.

### Nouvelles d'Amérique.

Il est arrivé des nouvelles de New-York du 18 juin. Une motion ayant pour but de protester contre le traité pour l'arrangement de la question de l'Orégon, a été rejetée par la chambre des représentants, à la majorité de 158 voix contre 35.

Par le télégraphe électrique, on avait le compte-rendu de la dernière séance du congrès. Les termes officiels du traité relatif à l'Orégon n'ont pas été encore présentés au sénat, comme l'on s'y attendait; mais on assure positivement que la convention est signée par les plénipotentiaires anglais et américain; et, lors même que cette nouvelle serait prématurée, l'arrivée du général Armstrong, par le *Great-Western*, avec des instructions pacifiques, dont nous avons donné la teneur lors de son départ de Liverpool, ne peut manquer d'amener une prompt conclusion, l'affaire étant déjà en bonne voie.

Le président des Etats-Unis a adressé un message au congrès pour recommander l'adoption des mesures financières nécessitées par le besoin de fournir aux frais de la guerre avec le Mexique, et entr'autres des modifications au tarif des douanes et l'émission de bons du trésor.

Suivant le rapport présenté par le secrétaire de la trésorerie, l'excédant des dépenses sur le revenu pour la prochaine année fiscale, est estimé à vingt millions de dollars, mais il prévoit de diverses sources des rentrées qui le réduiraient à 15 millions. Ce déficit serait en outre diminué jusqu'à 12 millions par l'adoption de modifications au tarif et du système d'entrepôt proposées par le comité des voies et moyens, et enfin par des ventes de terres pour un million et demi.

Les modifications au tarif qu'il projette consisteraient dans l'établissement d'un droit de 20 à 30 p. c. sur le thé, le café et quelques autres articles d'importation étrangère.

D'après les nouvelles qui vont jusqu'au 2 juin, les ports mexicains de l'Océan-Atlantique continuaient d'être bloqués par l'escadre américaine, et l'on assurait même que le commodore Cormor devait sous peu attaquer le fort Saint-Jean-d'Ulloa, malgré les préparatifs pour y réunir les plus vigoureux moyens de défense.

Les consuls étrangers, en recevant notification du blocus, se sont rendus à bord de la corvette *Saint-Mary's* pour solliciter une prolongation du délai fixé pour l'interdiction du port de Tampico. Le consul français a fait remarquer au commandant que, lorsque les forces françaises avaient bloqué ce port, elles avaient été plus libérales, et permettaient aux *packets* anglais de prendre des lingots d'argent et de débarquer du mercure; toutefois le commandant s'en est tenu à ses instructions, en disant que l'Angleterre ayant beaucoup d'influence au Mexique, sentirait par cette prohibition, la nécessité d'intervenir pour mettre les Mexicains à la raison.

Le 30 mai, l'on a essayé de convoquer le congrès mexicain; à peine a-t-on pu réunir les quatre vingt-un membres nécessaires pour valider ses opérations. Ils ont nommé président de la chambre don Anastasio Bustamente, puis se sont ajournés sans rien faire. Le ministre des finances Gorostiza a donné sa démission; il a eu pour successeur Iturbide, qui a commencé par mettre la main sur toutes les espèces, sur les recettes de douanes sans excepter les dividendes des aux créanciers du Mexique et les sommes hypothéquées; puis, après avoir établi quelques autres mesures vexatoires, il a lui-même donné sa démission. On ne savait qui serait appelé à ce poste.

Les dates de Mazatlan vont jusqu'au 5 mai. L'escadre, composée de *Collingwood*, portant pavillon du contre-amiral Seymour, du *Juno* et du *Talbot*, le 25, ainsi que du brigantin *Spy*, y était mouillée. A Guaymas, se trouvait le brick anglais le *Frolic*, et l'on attendait de la haute-Californie le *Fishguard*, le *Modeste*, le *Carysfort* et le *Grampus*, pour renforcer cette escadre. L'escadre américaine, dans ces parages, ne se composait que de la frégate *Savannah*, commodore Sloat, des corvettes *Warren* et *Cyane*, et de la gabarre *Erie*. Aux derniers avis, Santa-Anna était encore à la Havane, ne faisant plus mystère de son projet de retourner au Mexique pour y établir un gouvernement fédéral, sur un des principes libéraux. Son intention est de s'emparer des biens de l'église au profit du gouvernement, d'abolir les douanes intérieures, réduire le tarif, etc.

Le commandant en chef des forces anglaises aux Antilles a reçu avis du blocus; il a immédiatement envoyé plusieurs navires de guerre sur la côte mexicaine, où ne se trouve en ce moment qu'une corvette de cette nation, et il a donné l'ordre qu'on expédiât dans ces parages tous les bâtiments de guerre qui toucheraient aux Bermudes. Jusqu'à l'expiration du blocus, le phare qui se trouvait sur le château de Saint-Jean-d'Ulloa, a été transporté à la Vera-Cruz.

## MONITEUR

### INDES-ORIENTALES ET OCCIDENTALES,

Ph. Fr. de Siebold et P. Melville de Carnbee.

#### PROSPECTUS.

Encouragée par la protection des hommes illustres qui ont gouverné les Indes-Orientales néerlandaises depuis la restauration, la culture des sciences a pris, dans ces régions, un rapide accroissement; et la Société des arts et des sciences de Batavia, qui, déjà pendant un demi-siècle, avait préparé le terrain pour y semer de précieux germes, en a recueilli les premiers fruits. Des hommes savants et pleins de zèle, appelés aux Indes afin d'y surveiller l'instruction publique, d'y assister le chef du gouvernement par leurs lumières en économie politique, ou de s'y livrer à des recherches au nom de la science, ont déposé dans le sein de cette société des travaux dont ses membres-directeurs ont avec empressement facilité la publication. Par leur coopération active, les œuvres de la Société des arts et des sciences de Batavia ont successivement gagné de l'importance, et sa bibliothèque, ses collections, et surtout sa libéralité ont formé le goût des sciences et des lettres dans cet archipel vaste et peu exploité.

Cependant le cadre assez borné de ses œuvres, ainsi que des difficultés matérielles, en ont toujours restreint la publicité. Ce fut par cette considération qu'en 1838 quelques membres de ce corps savant conçurent la pensée de fonder un ouvrage périodique d'une portée plus universelle et d'une exécution plus simple, qui pût fournir au public européen de l'Inde néerlandaise une lecture agréable, instructive, et des observations utiles concernant ce pays. Faites et rédigées sur les lieux mêmes, elles intéressèrent tout le monde lettré. Cette heureuse idée fut accueillie avec enthousiasme comme une entreprise véritablement utile à la nation; et le succès en fut garanti par une souscription considérable et par la protection et les encouragements de la Société des arts et des sciences. Aujourd'hui cette publication, dans sa septième année, continue de paraître sous le titre de: *Tijdschrift voor Nederlands Indië* (Journal des Indes-Orientales). Elle forme déjà seize volumes qui offrent des matériaux indispensables pour la description physique et politique des Indes-Orientales néerlandaises.

Au commencement de l'année 1844, deux autres publications périodiques furent créées aux Indes: l'une sous le titre de: *Indisch Magazijn* (Magasin des Indes), traitant des sciences physiques, ethnographiques et statistiques, et l'autre sous celui de: *Natuur- en Geneeskundig Archief* (Archives des sciences physiques et médicales), destinée à tout ce qui se rapporte aux parties essentielles de ces connaissances.

L'apparition simultanée à Batavia de quatre ouvrages périodiques presque entièrement consacrés aux sciences, est un fait remarquable et digne d'être conservé dans les annales des Indes, pour signaler l'époque où commença l'âge d'or de la culture des sciences et des lettres dans ces pays parsemés des monuments de leur ancienne civilisation; et les noms des hommes qui se chargèrent de tels travaux sont à jamais écrits dans les fastes de l'histoire de la littérature coloniale.

Le *Javusche Courant* (Gazette de Java) avait été dans les premiers temps le seul organe de la presse périodique de nos vastes possessions de l'Archipel indien. Cette feuille a particulièrement contribué à faire connaître les découvertes et les expériences faites par ordre du gouvernement; sans cesse elle accueillit avec empressement et publia des documents précieux concernant l'administration, le commerce, l'agriculture, l'industrie, la statistique et l'économie politique.

L'*Almanak en Naamregister voor Nederlandsch Indië* (Almanach des Indes-Orientales) qui se publie à Batavia, contient annuellement, à côté de tableaux statistiques rédigés avec beaucoup de soin, quelques articles d'histoire et de géographie physique. Une série de livres et de brochures sortis, depuis la restauration, de la presse du gouvernement et de celle de la Société des arts et des sciences de Batavia, contiennent des données nombreuses et utiles pour l'histoire et la description physique et politique de nos possessions d'Asie.

Telles sont les sources littéraires qui furent ouvertes dans les derniers temps aux Indes-Orientales.

La presse périodique de Paramaribo, capitale de nos possessions aux Indes-Occidentales, est beaucoup moins fertile que celle de Batavia. Les deux journaux, le *Surinaamsche Courant* (La Gazette de Surinam) et le *Algemeene Nieuws- en Advertentie-Blad* (Le Journal-Général de Nouvelles et d'Annonces), qui paraissent alternativement tous les deux jours, ne renferment que des annonces officielles et commerciales, et quelques articles politiques et littéraires tirés des feuilles étrangères. Le *Curaçaosche Courant* (Gazette de Curaçao) offre plus d'intérêt. Les feuilles de Paramaribo lui font souvent des emprunts; et c'est ainsi que le sol d'une île fournit encore des richesses intellectuelles à des pays doués de la plus grande fertilité par la nature, et qui présenteraient eux-mêmes à l'esprit humain d'inépuisables sujets de recherches et d'étude. Toutefois, depuis quelque temps, nous devons à des hommes venus dans les lettres et doués de diverses connaissances, des renseignements d'une valeur reconnue sur la statistique, l'industrie et le commerce de la colonie de Surinam.

En traçant ce tableau bibliographique, nous nous sommes abstenus à dessein d'entrer dans le détail des efforts que le gouvernement des Indes-Orientales fit lui-même en faveur des sciences. Nous n'avons parlé non plus ni des voyages qui furent exécutés sous ses auspices, ni des découvertes, ni des recherches qu'il a favorisées dans l'Archipel indien pendant un grand nombre d'années. Un homme savant qui s'est fait un devoir sacré de communiquer aux habitants de l'Inde les lumières de la science et celles de la religion, a déjà rempli notablement ce devoir.

Le Roi Guillaume I<sup>er</sup>, pour conserver à la postérité les découvertes et les observations scientifiques faites aux Indes-Orientales par les membres d'une commission spéciale et permanente,

(1) *Geschiedkundig overzicht van de beoefening van kunst en wetenschap in Nederlandsch Indië*. (Aperçu historique de la culture des arts et des sciences dans l'Inde néerlandaise), par le baron W. R. Van Hoevell, inséré dans le *Tijdschrift voor Nederlands Indië*, année II, tom. II.



ordonna la publication des travaux de ce corps savant. (2) Elle fut confiée au directeur du musée néerlandais d'histoire naturelle à Leyde, où sont déposés les collections, les manuscrits et les dessins faits par nos célèbres voyageurs-naturalistes, dont la plupart furent malheureusement victimes de leur zèle et de leur dévouement.

Précieux pour la cosmographie physique, surtout remarquables dans la partie ethnographique, ces matériaux divers peuvent être considérés comme un recueil des renseignements les plus exacts sur les pays que nos savants ont explorés.

Plusieurs autres publications, également encouragées par le gouvernement, continuent d'illustrer les travaux de zoologie, de phytologie et de géo-hydrographie exécutés aux Indes.

Des officiers et des employés civils pleins de savoir et d'expérience, revenus des Indes au foyer natal, ont publié leurs mémoires et les souvenirs de leur séjour aux colonies. On y trouve des renseignements et des observations d'un grand intérêt. La guerre de Java, celle de Sumatra et d'autres expéditions militaires et maritimes ont facilité les recherches des hommes instruits et provoqué d'importantes découvertes en tous genres.

Divers ouvrages périodiques, paraissant en Hollande et consacrés aux sciences spéciales, contiennent d'utiles aperçus de nos possessions d'outre-mer; d'autres s'occupent de préférence des colonies et de la marine. Les journaux officiels et ceux du commerce renferment souvent des documents statistiques et politiques importants, sans compter les faits d'armes et les autres événements curieux dont ils font le récit. Les brochures mêmes qui sortent de la presse hollandaise sont au plus haut point dignes d'attention. Fondées en général sur l'expérience et la vérité, elles conservent dans la discussion le sang-froid national, et procurent à l'esprit philosophique, qui s'élève au-dessus des critiques personnelles, beaucoup de renseignements touchant l'administration et le commerce des colonies. La plupart de ces matériaux littéraires, qui tous furent écrits dans la langue du pays comme à dessein, et pour que l'authenticité en fût constatée, demeurent enfouis dans nos bibliothèques, perdus pour la science, pour l'histoire et ignorés de l'étranger. Le *Moniteur des Indes* les citera tous; et, selon leur importance ou leur application plus ou moins générale, il en reproduira le texte ou se contentera d'en énumérer les matières.

En insérant les articles les plus essentiels et les plus intéressants de ces ouvrages, nous formerons un ensemble méthodique, propre à faire connaître nos colonies, leurs habitants, leurs productions et leurs besoins. La centralisation des observations faites et écrites aux Indes, par des hommes qui presque tous font partie de l'administration ou de l'armée, aidera non seulement nos savants sédentaires dans leurs travaux d'application; mais ce recueil de renseignements utiles pourra dorénavant servir de guide aux voyageurs, et diriger leurs pas dans les chemins tracés par l'expérience.

La publication en français des productions littéraires de nos colonies, ne peut qu'être agréable aux auteurs dont les écrits recevront par là une beaucoup plus grande publicité. Reproduits en tout ou en partie dans une langue essentiellement propre aux sciences et à la diplomatie, et aussi la plus universelle, ces écrits éveilleront les intelligences et serviront à diriger nos compatriotes d'outre-mer vers de grandes découvertes. Par l'organe de ce recueil, tribune scientifique de nos colonies, seront détreints une foule de préjugés et d'erreurs qui subsistent encore aujourd'hui sur les Indes-Orientales et Occidentales, jusque dans la société éclairée de l'Europe centrale; et comme les sources dans lesquelles nous aurons puisé seront toujours citées, ainsi que les noms des auteurs, lorsqu'ils se seront fait connaître, nous remplirons un devoir de conscience en nous acquittant d'un tribut à la vérité, si rarement payé par les compilateurs modernes. Nous tâcherons de conserver, par une traduction fidèle, la pureté de ces sources, presque toujours altérée par ceux qui vont y puiser pour leur usage. Toutefois nous aurons soin de corriger l'abondance du style, souvent produite par la forte impression que la nature intertropicale a faite sur l'imagination trop vive des auteurs, et d'effacer les personnalités, funeste écueil où se trahit la passion et où succombe la justice.

Le cadre de notre publication embrassera, non seulement les imprimés, mais aussi des productions littéraires manuscrites; et nous accueillerons surtout avec empressement les mémoires sortis de la plume des hommes lettrés qui habitent les colonies ou qui sont revenus dans la métropole, ainsi que les notices qui pourront contribuer au progrès des sciences et de l'érudition publique.

Non seulement aucune polémique ne peut être admise dans le *Moniteur des Indes*, mais ce recueil s'interdit à lui-même toute critique sur les ouvrages qu'il reproduira. Cependant, si les admettre, c'est les approuver, quoique la règle que nous venons de poser doive s'étendre aux discussions politiques, nous saurons nous souvenir, tout en l'observant, que nous sommes les défenseurs naturels des intérêts des colonies et de ceux de la nation, et nous saurons venger ces intérêts des fausses imputations de l'ignorance.

Notre résumé, nous dirons que notre intention est de faire luire sur nos colonies le flambeau de la vérité, par la publication de matériaux et de documents authentiques, et que c'est là le but de tous nos efforts.

L'abondance même des matériaux était un obstacle à l'organisation d'un tel ouvrage; à celle du moins par laquelle son utilité pouvait devenir générale et pratique. Il était donc difficile d'en former le plan. Le *Moniteur des Indes* doit offrir un tableau fidèle des possessions néerlandaises dans l'ancien et dans le nouveau monde: il doit emprunter aux sources originales les notions et les renseignements les plus nouveaux et les plus importants sur ces pays; faire des communications solides, mais sans prolixité, des tableaux simples et qui néanmoins ne manquent pas de couleur. Notre recueil doit devenir, à l'égard de ces colonies, l'entrepôt des matériaux scientifiques nécessaires à la connaissance de la nature, des pays et des peuples, le guide de l'industrie, du commerce et de la navigation; et comme les sources auxquelles il puisera sont toutes d'origine néerlandaise, il doit servir en même temps de bulletin de la littérature scientifique du pays des Pays-Bas, quant aux spécialités, des sciences

naturelles, de la géographie et de l'ethnographie de leurs possessions d'outre-mer d'autrefois et d'aujourd'hui.

Ce champ est vaste et présente des points de vue divers. Nous avons essayé toutefois d'ouvrir à chaque homme de science, dans le domaine des spécialités que nous venons de nommer, le chemin correspondant à ses intentions particulières. Nous avons entrepris de disposer les matériaux hétérogènes dans un ordre tel que tous les lecteurs pussent facilement trouver l'objet de leurs recherches.

Voici le système adopté dans cette publication :

LE MONITEUR DES INDES-ORIENTALES ET OCCIDENTALES se compose de deux parties.

La **Première partie** (SCIENCES, ARTS ET INDUSTRIE) renferme des mémoires, des observations et des notices de nature scientifique, artistique et industrielle, qui concernent exclusivement les colonies néerlandaises. Elle est à son tour divisée en six sections :

SECTION I<sup>re</sup>. — CHRONIQUE ou histoire des colonies. Elle comprend trois chapitres :

1. Mémoires historiques.
2. Notices biographiques.
3. Extraits des archives coloniales.

SECTION II. — COSMOGRAPHIE. Cette section forme quatre chapitres :

1. Observations astronomiques et physiques, géo-hydrographiques, orographiques et hypsométriques.
2. Climatographie.
3. Physionomie des îles et des pays, de leur flore et de leur faune; distribution géographique des plantes et des animaux.
4. Topographie physique et médicale.

SECTION III. — ETHNOGRAPHIE ou description des peuples et des races, indigènes; 1. leur physionomie et leur caractère; 2. leur nourriture et leur vêtement, ustensiles, armes et outils divers, mœurs, usages, coutumes, classes, castes, institutions sociales et politiques; 3. religion, culte, histoire, mythologie, antiquités; 4. industrie, arts-et-métiers; 5. langues, sciences et littérature, (malaise et javanaise), tableaux de l'état actuel de la civilisation des peuples indigènes des colonies néerlandaises.

SECTION IV. — STATISTIQUE COLONIALE ET ÉCONOMIE POLITIQUE DES POSSESSIONS NÉERLANDAISES. Les chapitres sont intitulés :

1. Gouvernement, législation, administration, finances, population, immigration, esclavage, forces de terre et de mer.
2. Culture et industrie, commerce et navigation.
3. Règlements, traités et autres documents politiques et commerciaux.

SECTION V. — RELATIONS DE VOYAGES, OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES ET DÉCOUVERTES EN PHYSIQUE, EN GÉOLOGIE, EN PHYTOLOGIE, EN ZOOLOGIE, EN MÉDECINE, etc. etc.

SECTION VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ou littérature coloniale.

La sixième section comprend six chapitres :

1. Ouvrages périodiques publiés aux Indes-Orientales depuis 1779 jusqu'à ce jour et traitant des sciences et de la littérature orientale.
2. Ouvrages périodiques paraissant actuellement en Hollande et traitant des colonies et de la marine.
3. Ouvrages périodiques dont la publication a eu son commencement ou sa fin entre 1814 et l'époque actuelle, et qui traitent des possessions d'outre-mer des Pays-Bas.

4. Livres imprimés et publiés à Batavia depuis 1845.  
5. Livres, brochures, cartes et gravures publiés depuis 1845 en Hollande et concernant les mêmes possessions.

6. Littérature coloniale (Partie rétrospective).  
De 1550 à 1700.  
De 1700 à 1814.  
De 1814 à 1845.

Le bulletin bibliographique contiendra l'énumération des matières des ouvrages périodiques des Indes, et présentera le sommaire de ceux qui auront été publiés en Hollande, en tant que les articles se rapporteront aux colonies. Les titres des livres, anciens et nouveaux, traitant des possessions néerlandaises d'outre-mer, seront cités intégralement; on donnera le précis de ceux que l'année aura vus paraître. Les articles les plus intéressants des publications nouvelles seront successivement reproduits dans la première partie du *Moniteur des Indes*.

La **seconde partie** (REVUE COLONIALE), est divisée en cinq sections.

SECTION I<sup>re</sup>. — REVUE DES JOURNAUX de Java, de Surinam et de Curaçao.

La Revue des Journaux commence par le premier trimestre de 1845. Elle s'occupera de préférence de la partie non-officielle de ces feuilles, à savoir :

1. Nouvelles et observations scientifiques.
2. Nouvelles et faits importants: colonisation, missions scientifiques et religieuses, expéditions militaires, et maritimes, faits d'armes, piraterie, esclavage, naufrages, etc. etc.

La partie officielle de la Revue est bornée aux spécialités suivantes :

1. Extraits des ordonnances, règlements, instructions et autres documents relatifs à la navigation, au commerce des colonies, à la colonisation et à l'immigration.

2. Promotions, nominations et récompenses; décès, retraite ou retour dans la patrie de hauts-fonctionnaires, d'officiers supérieurs, de savants voyageurs ou de chefs de maisons de commerce établies dans les colonies néerlandaises.

SECTION II. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS TIRÉS DE DIFFÉRENTES SOURCES.

SECTION III. — CORRESPONDANCE.

Extraits des lettres de nos correspondants d'outre-mer.

SECTION IV. — ANNONCES.

Avis importants; annonces de livres, de cartes, d'instruments de mathématiques et de physique, de curiosités à vendre, d'objets d'ethnographie, de collections d'histoire naturelle, de plantes exotiques nouvellement introduites, d'animaux vivants rares et curieux.

SECTION V. — DERNIÈRES NOUVELLES DES COLONIES ET DU COMMERCE COLONIAL.

Nouvelles, prix-courants, cours des fonds publics aux Bourses de Batavia et de Paramaribo.

En outre, la seconde partie contiendra chaque année l'état général du personnel du ministère et des gouvernements civils et militaires des colonies néerlandaises.

Les hommes d'expérience et de savoir, en jetant un coup d'œil sur ce plan, se convaincront de la nécessité de la création d'un ouvrage périodique qui, tout en les initiant à la littérature ancienne et moderne des colonies néerlandaises, leur fasse connaître succinctement l'ensemble des meilleurs écrits composés dans les Indes et dans la métropole au sujet de ces mêmes colonies. Tel est le programme du *Moniteur des Indes*. Pour le réaliser, nous tâcherons non seulement de réunir dans notre recueil les éléments les plus précieux et les plus étendus de cosmographie et d'ethnographie, entendant par là tout ce qui est du domaine de ces sciences et tout ce qui peut servir à leur développement; mais nous nous efforcerons encore d'enfermer dans une seule et même collection les ouvrages qui se rapportent aux principes et aux progrès de la statistique coloniale et de la partie de l'économie politique qui touche les colonies. Nous satisferons de la sorte un besoin urgent de l'époque et nous procurerons au public européen une lecture utile et instructive. Porté vers cette difficile et dispendieuse entreprise par le senti-

ment sacré du devoir et par la piété scientifique la plus pure, nous avons formé depuis plusieurs années le projet de fonder un ouvrage périodique de ce genre. Du reste, l'exécution de ce projet est rendue plus facile pour nous que pour tout autre par notre position dans les Pays-Bas, par les liens qui nous unissent aux colonies, et surtout par l'adjonction de M. le baron Melville de Carnbée, officier de la marine royale, auteur d'ouvrages importants en géo-hydrographie, et qui s'est longtemps occupé de recherches scientifiques dans les Indes Orientales néerlandaises. Aussi comptons-nous sur la plus active coopération de nos amis des Indes Orientales, et principalement sur la collaboration de plusieurs membres de la Société des arts et des sciences de Batavia, qui se trouvent actuellement en Hollande, et qui déjà nous ont donné des preuves évidentes de la sympathie que leur inspire la fondation du *Moniteur des Indes*.

De plus, une circonstance très-favorable a contribué à l'exécution de ce projet: M. F. E. Fraissinet, déjà connu dans le monde savant par la publication de l'édition française de notre *Voyage au Japon*, s'est chargé de la rédaction littéraire de cette publication.

Nous le répétons, un sentiment sacré du devoir et une profonde piété scientifique nous engagent, malgré des travaux considérables et de nombreuses occupations, à poser la première pierre d'un monument dont les matériaux sont le fruit du travail auquel la nation hollandaise ne cesse de se livrer depuis un siècle; monument qui doit éterniser les noms d'écrivains qui une grande partie sont morts sous les tropiques, victimes de leur zèle, et dont les compilateurs obscurcissent de plus en plus le mérite. Il y va de l'honneur national de soutenir l'érection de cette œuvre commémorative: UN PRINCE ROYAL L'A PRISE SOUS SA PROTECTION, et, comme la Hollande ne manque pas d'hommes capables et profondément versés dans les affaires des colonies, le monument dont nous jetons les bases peut dès aujourd'hui grandir, s'élever sans nous. Animé par ces espérances, nous livrons au public notre projet médité mûrement, et nous déposons les trois premières livraisons du *Moniteur des Indes* entre les mains de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géographie et de l'ethnographie, du commerce et de la navigation.

DE SIRBOLD.

## Theâtre-Royal-Français.

Lundi, 13 juillet, représentation n° 12.

POUR LA RÉOUVERTURE,

## LA REINE DE CHYPRE.

Grand opéra en 5 actes, paroles de M. de St-Georges, musique de M. F. Halévy.

## Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 9 Juillet.

	COURS 8 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
Dette active . . . . .	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito . . . . .	73	73	73 1/2
Dito en liquidation . . . . .	3		
Dito dito . . . . .	4	95 1/2	95 1/2
Dito des Indes . . . . .	4	94 1/2	
Syndicat . . . . .	1	89 1/2	
Dito . . . . .	3		
Société de Commerce . . . . .	4	176	175 1/2
Act. du lac de Harlem . . . . .	5		176
Chemin de fer du Rhin . . . . .	4	112 1/2	
Act. du Chemin de fer Holland.	5		
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	107 1/2	
Dito dito 1828 & 1829	5	105 1/2	
Inscript. au Grand Livre . . . . .	6		
Russie . . . . .	6		
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	97 1/2	
Emprunt de 1340 . . . . .	4	91 1/2	
Id. chez Stieglitz et Comp. . . . .	5	89 1/2	90
Passive . . . . .		5 1/2	
Dette différée à Paris . . . . .			
Différé . . . . .			
Espagne . . . . .	5	19 1/2	
Ardoin . . . . .	3		
Dito . . . . .	3		
Coupons Ardoin . . . . .	5	18 1/2	
Obligations Goll. & Comp . . . . .	5		
Autriche . . . . .	5		
Dito dito . . . . .	2		
France . . . . .	3		
Pologne . . . . .	7		
Brésil . . . . .	9		
Id. id. 1843 . . . . .			
Portugal . . . . .	3	50 1/2	50 1/2

Bourse de Paris du 8 Juillet.

	COURS 6 juillet.	OUVERT.	FERMÉ.
France . . . . .	121 70		
Cinq pour cent . . . . .	83 25		
Trésor pour cent . . . . .			
Emprunt Ardoin . . . . .			
Anc. différée . . . . .			
Espagne . . . . .	103		
Nouv. dito . . . . .			
Passive . . . . .			
Naples . . . . .			
Certificates Falcomet . . . . .			
Pays-Bas . . . . .	2 1/2		
Dette active . . . . .	5		
Dette active . . . . .	3		
Belgique . . . . .	3		
Banque belge . . . . .			
États-Unis . . . . .			
Obligations de la Banque . . . . .			

Bourse d'Anvers du 9 Juillet.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 19 1/2. — Dette différée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Besse ». — Cours après Bourse (2 1/2 heures). Ardoin 19 1/2 A. & P.

Bourse de Londres du 7 Juillet.

3 % Cons. 95 1/2, 7. — 2 1/2 % Holl 59 1/2. — 4 % id. 94 1/2. — Esp. 5 % 24 1/2, 25. — 3 % 95 1/2, Portug. 4 % 47 1/2, 48. — Russes 111 1/2.

Bourse de Vienne du 3 Juillet.

Métalliques, 5 % 111 1/2. — Lots de fl. 500, 154 1/2. — Lots de 250, 122 1/2. — Actions de la Banque 1549.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lagé Nieuwstraat.

Dépôt général à Amsterdam chez M. Schouwvater et Fins; Bours teeg; et à Rotterdam, chez S. van Rijn Smeek, Hoofdsteeq.

(2) *Verhandeling over de natuurlijke geschiedenis der Nederlandsche overzeesche bezittingen*, par le directeur de la commission des sciences physiques de l'Inde et d'autres auteurs, publiée par ordre du Roi par C. J. Temminck, rédigée par J. A. Surcouf, imprimée par F. G. La Loo, Leide 1839 à 1845.